

FICHE D'INFORMATIONS PRATIQUES

GROUPE HOSPITALIER STARTT

(SAINT-ANTOINE – ROTHSCHILD – TENON - TROUSSEAU)

SITE SAINT-ANTOINE 184, rue du Faubourg Saint-Antoine - 75571 PARIS Cedex 12

SERVICE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES (Pr J-F Flejou)

Contact : Dr P.Cervera Tél : 01 49 28 20 18 Secrétariat : 01 49 28 21 70 Fax: 01 49 28 28 78

LABORATOIRE COMMUN DE BIOLOGIE ET GENETIQUE MOLECULAIRES (Dr O. Lascols)

Contact : Dr P.Cervera Secrétariat : 01 49 28 28 09 Fax : 01 49 28 22 06

Informations pratiques concernant la recherche et l'évaluation de la surexpression de la protéine HER2 par immunohistochimie (IHC) ou d'une amplification du gène HER2 par hybridation in situ fluorescente (FISH) dans les adénocarcinomes de l'estomac

Pour quels patients

Patients atteints d'adénocarcinome gastrique ou de la jonction œso-gastrique, localement avancé et/ou métastatique.

Des informations complémentaires sont disponibles sur la fiche médicale de l'APHP :

« Estomac – adénocarcinome – ERBB2 (HER2) / surexpression – immunohistochimie »

Dans quels buts

Identifier les patients atteints d'adénocarcinome de l'estomac ou de la jonction œso-gastrique éligibles pour un traitement par anticorps anti-HER2 (trastuzumab).

Seuls les patients dont la tumeur présente une surexpression de la protéine Her2 (IHC score 3+) ou une amplification du gène HER2 (rapport HER2/CEN17>2.2 ou un nombre de copies du gène HER2/noyau>6) en première ligne de traitement en situation métastatique, peuvent actuellement bénéficier d'un traitement par anticorps anti-HER2 (Autorisation européenne du 17 décembre 2009).

Sur quels prélèvements

Pièce opératoire ou biopsie de la tumeur primitive ou éventuellement d'une métastase fixée (préférentiellement formol, le liquide de Bouin est formellement exclu) et incluse en paraffine.

Un contrôle histologique préalable doit être fait avant envoi pour s'assurer de la cellularité de l'échantillon tumoral.

Où adresser sa demande

Votre demande sera traitée à l'hôpital Saint-Antoine dans le service d'anatomie et de cytologie pathologiques.

→ Le prélèvement sera réceptionné, validé et préparé pour l'analyse moléculaire :

Référent : Dr Pascale Cervera (01 49 28 20 18 ; pascale.cervera@sat.aphp.fr)

Laboratoire : Service d'anatomie et cytologie pathologiques

Hôpital Saint -Antoine

184, rue du faubourg Saint-Antoine

75571 Paris cedex 12

Réception : 01 49 28 48 47

Que faut-il envoyer

- le bloc tumoral le plus riche en cellules tumorales (par rapport aux cellules totales de l'échantillon)
- le compte rendu d'anatomo-pathologie correspondant au prélèvement
- le Bon de demande d'examen (téléchargeable sur le site) dûment rempli, comportant notamment les **coordonnées complètes des correspondants** pour leur assurer une bonne transmission des résultats.

Quel est le délai de rendu de l'analyse

A partir de la réception du prélèvement en anatomie pathologique, un délai maximum de **15 jours** est à prévoir. Le résultat est adressé aux pathologiste demandeur et clinicien(s) référent(s) qui seront mentionnés dans le Bon de demande d'examen. Le résultat est signé par le référent anatomo-pathologistes.

En cas de situation d'urgence, la mention **URGENT** sur le Bon de demande d'examen permet de réduire le délai de rendu au maximum.

Le bloc tumoral vous sera réadressé secondairement.

Quelles techniques utilisons-nous

- **En première intention** : détection immunohistochimique avec l'anticorps A0485 (Dako) et utilisation de témoins externes. Le score d'immunomarquage est évalué selon les recommandations publiées par Rüschhoff et al. (2010), différentes selon qu'il s'agit d'une biopsie ou d'une pièce opératoire.
- **Dans un second temps** : si le score d'immunomarquage est évalué à 2+, une technique d'hybridation in situ est réalisée recherchant une amplification du gène HER2 comparée au centromère du chromosome 17 (Kit FISH pharmDx de Dako, utilisation d'un hybridizer avec un temps de digestion d'au moins 3 minutes). Les résultats sont donnés selon les recommandations de l'ASCO (Wolff, 2007).